FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DOW CHEMICAL CANADA ULC

Nom du produit: UCON™ Universal Refrigeration Lubricant 100 **Date de création:** 07/10/2014
Date d'impression: 03/10/2015

DOW CHEMICAL CANADA ULC vous encourage à lire cette fiche signalétique en entier et s'attend à ce que vous en compreniez tout le contenu. Nous vous demandons de prendre les précautions identifiées dans ce document à moins que vos conditions d'utilisation nécessitent d'autres méthodes ou d'autres pratiques appropriées.

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit: UCON™ Universal Refrigeration Lubricant 100

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation
Utilisations identifiées: Le choix du polyglycol approprié pour un usage spécifique exige de connaître les caractéristiques que doit posséder le liquide pour cet usage, d'identifier la plus importante de ces caractéristiques et de pouvoir associer ces données aux propriétés des différents polyglycols. La composition des polyglycols peut varier selon les nombreuses utilisations de ces liquides en industrie telles que les fluides hydrauliques, les liquides de trempe, les lubrifiants pour les compresseurs et la réfrigération, les liquides caloporteurs, les lubrifiants pour machines, les adjuvants liquides pour la soudure, les lubrifiants pour le traitement des métaux, les apprêts textiles, etc. Nous vous recommandons d'utiliser ce produit en conformité avec les usages énumérés. Si vous comptez utiliser ce produit à d'autres fins que celles désignées, veuillez appeler votre contact du service commercial ou du service technique.

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE
DOW CHEMICAL CANADA ULC
SUITE 2100
450 - 1ST STREET S.W.
CALGARY AB T2P 5H1
CANADA

Pour une mise à jour de la fiche ou de l'information sur le produit: 800-258-2436
Préparé par: Pour utilisation au Canada, préparé par les Services de communication de renseignements sur les dangers - Environnement, santé et sécurité.
Date de révision: 07/10/2014
Date d'impression: 03/10/2015

Information aux clients: 800-258-2436
SDSQuestion@dow.com

NUMERO D'APPEL D'URGENCE
Contact d'urgence 24h/24: 989-636-4400
Contact local en cas d'urgence: 613-996-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Informations générales en cas d'urgence

Aspect

Etat physique	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Légère

Résumé des dangers	Aucun danger immédiat d'importance nécessitant une intervention d'urgence n'est connu.

Effets potentiels sur la santé

Yeux: Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire.
Des lésions cornéennes sont peu probables.

Peau: Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.
Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Inhalation: À température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison du faible taux de volatilité; une seule exposition ne devrait pas être dangereuse.
Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et des poumons.

Ingestion: Toxicité très faible par ingestion.
L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ce produit est un mélange.

Composant	Numéro de registre CAS	Pour cent en poids
Éther monobutylique de polyalkylèneglycol	Confidentiel	> 70.0 - < 75.0 %
Éther monobutylique de polypropylèneglycol	Secret de fabrication	> 22.0 - < 27.0 %

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les protections individuelles recommandées (gants résistant aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures). S'il existe une possibilité d'exposition référez-vous à la section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle» pour les équipements de protection individuelle spécifiques.

Inhalation: Sortir la personne à l'air frais; si des effets se manifestent, consulter un médecin.

Contact avec la peau: Laver abondamment à l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles après le/s premier/s 1-2 minutes et continuer le rinçage encore plusieurs minutes. Si des effets se produisent, appelez un médecin, de préférence, un ophtalmologiste.

Ingestion: Aucun traitement médical d'urgence n'est pas nécessaire.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Outre les informations figurant sous Descriptiondes premiers secours (ci-dessus) et les Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires (ci-dessous), les autres symptômes et effets sont décrits à la section 11: Informations toxicologiques.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Avis aux médecins: Peut provoquer des symptômes semblables à ceux de l'asthme (affection respiratoire réactionnelle). Bronchodilatateurs, expectorants, antitussifs et corticostéroïdes peuvent aider. Aucun antidote spécifique. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient. Une exposition excessive répétée peut aggraver une maladie pulmonaire préexistantes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Brouillard ou fin jet d'eau pulvérisée. Extincteurs à poudre chimique. Extincteurs à dioxyde de carbone. Mousse. Il est préférable d'utiliser des mousses antialcool (de type A.T.C). Les mousses synthétiques universelles (y compris celles de type A.F.F.F.) ou les mousses à base protéinique peuvent fonctionner mais seront moins efficaces.

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Produits de combustion dangereux: Durant un incendie, la fumée peut contenir le produit d'origine en plus de produits de combustion de composition variable qui peuvent être toxiques et/ou irritants. Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Risques particuliers en cas d'incendie ou d'explosion: Dans un feu, l'émission de gaz peut faire éclater le contenant. L'application directe d'un jet d'eau sur des liquides chauds peut provoquer une émission violente de vapeur ou une éruption

Conseils aux pompiers
Techniques de lutte contre l'incendie: Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire tout accès non indispensable. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés et la zone affectée par l'incendie jusqu'à ce que le feu soit éteint et que tout danger de reprise soit écarté. Combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire. Envisager l'usage d'une lance sur affût télécommandée ou lance monitor, ne nécessitant pas une présence humaine. Retirer immédiatement tout le personnel au signal du dispositif de sécurité d'aération ou s'il

y a une décoloration du réservoir. Les liquides en feu peuvent être éteints en les diluant avec de l'eau. Ne pas arroser de plein fouet avec un jet d'eau. Ceci peut propager le feu. Déplacer le contenant hors de la zone de feu si cette manoeuvre ne comporte pas de danger. Les liquides en feu peuvent être déplacés en lesarrosant à grande eau afin de protéger le personnel et de réduire les dommages matériels.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive et des vêtements de protection contre les incendies (comprenant casque, manteau, pantalon, bottes et gants de pompier). Si l'équipement de protection n'est pas disponible ou non utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à distance sécuritaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Utiliser un équipement de protection approprié. Pour plus d'information, consulter la section 8 «Contrôle de l'exposition et protection individuelle». Pour des mesures de précautions additionnelles, consulter la section 7 «Manipulation».

Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher de pénétrer dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et l'eau souterraine. Voir section 12 «Informations écologiques».

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Si possible, contenir le produit déversé. Recueillir dans des contenants appropriés et bien étiquetés. Pour plus d'information, consulter la section 13 «Considérations relatives l'élimination».

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Éviter de respirer les brouillards. Utiliser avec une ventilation suffisante. Conserver le récipient bien fermé. Voir la Section 8 «Contrôle de l'exposition/protection individuelle»

Ne pas utiliser de nitrite de sodium ou d'autresagents de nitrosation dans les préparations contenant ce produit. Des nitrosamines soupçonnées de provoquer le cancer pourraient se former. Les déversements de matières organiques sur des fibres isolantes chaudes peuvent conduire à un abaissement des températures d'auto-inflammation provoquant éventuellement en une auto-combustion.

Conditions de stockage sures: Entreposer dans les matériaux suivants: Acier inoxydable de type 316. Acier au carbone. Contenant à revêtement de verre. Polypropylène. Contenant doublé de polyéthylène. Acier inoxydable. Téflon. Ce produit peut ramollir et faire lever certains revêtements et peintures. Après avoir ouvert le contenant, utiliser ce produit rapidement. Entreposer dans le contenant d'origine sans l'ouvrir. Avant son utilisation, un produit dont les contenants n'ont pas été ouverts et dont la durée limite de stockage recommandée a été dépassée devrait à nouveau être soumis à des tests afin de s'assurer qu'il atteint toujours les spécifications de vente. Toute information complémentaire concernant l'entreposage et la manutention de ce produit peut être obtenue en appelant votre représentant des ventes ou le service client.

Stabilité au stockage

Durée de conservation: utiliser d'ici
24 Mois

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle
Les limites d'exposition sont énumérées ci-dessous , si existantes .

Consulter les autorités locales quant aux limites d'exposition recommandées.
Aucune limite établie
Contrôles de l'exposition
Mesures techniques: Utiliser une ventilation locale par aspiration ou d'autres mesures d'ordre technique afin de maintenir les concentrations atmosphériques sous les valeurs limites d'exposition. S'il n'y a pas de valeur limite d'exposition applicable, une ventilation générale devrait être suffisante pour la plupart des opérations. Une ventilation locale par aspiration peut s'avérer nécessaire pour certaines opérations.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux/du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains: Lorsqu'un contact prolongé ou fréquemment répété risque de se produire, porter des gants chimiquement résistants à ce produit. Des exemples de matières préférées pour des gants étanches comprennent: Butyl caoutchouc. Ethylvinylalcool laminé (« EVAL »). Exemples de matières acceptables pour des gants étanches: Caoutchouc naturel (« latex »). Néoprène. Caoutchouc nitrile/butadiène (« nitrile » ou « NBR »). Chlorure de polyvinyle (« PVC » ou « vinyle »). AVERTISSEMENT: Le choix du type de gants pour l'application donnée et pour la durée d'utilisation en milieu de travail doit aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents suivants (sans en exclure d'autres): autres produits chimiques utilisés, exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants, ainsi que toutes les directives et spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Autre protection: Porter des vêtements de protection propres, à manches longues.

Protection respiratoire: Une protection respiratoire ne devrait pas être nécessaire lors de conditions de manipulation normalement prévues.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	
Etat physique	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Légère
Seuil olfactif	Aucune donnée d'essais disponible
pH	5.0 - 8.0 *ASTM E70* (16,7 % dans isopropanol/eau, 10:6)
Point/intervalle de fusion	Aucune donnée d'essais disponible
Point de congélation	Voir Point d'écoulement
Point d'ébullition (760 mmHg)	> 200 °C *Calculé*
Point d'éclair	**coupelle fermée** 204 °C *ASTM D 93*
Taux d'évaporation (acétate de butyle = 1)	Aucune donnée d'essais disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable aux liquides
Limite d'explosivité, inférieure	Aucune donnée d'essais disponible

Limite d'explosivité, supérieure	Aucune donnée d'essais disponible
Tension de vapeur	< 0.01 mmHg à 20 °C *ASTM E1719*
Densité de vapeur relative (air = 1)	9 *Calculé*
Densité relative (eau = 1)	1.035 à 20 °C / 20 °C *Calculé*
Hydrosolubilité	100 % *Visuel*
Coefficient de partage: n-octanol/eau	donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée d'essais disponible
Température de décomposition	Aucune donnée d'essais disponible
Viscosité cinématique	84 - 106 cSt à 40 °C *ASTM D 445*
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	donnée non disponible
Poids moléculaire	Aucune donnée d'essais disponible
point d'écoulement	-54 °C *ASTM D97*
Composés organiques volatils	0.0 g/l *MÉTHODE EPA N° 24*

N.B.: Les données physiques présentées ci-dessussont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme des spécifications.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: donnée non disponible

Stabilité chimique: Thermiquement stable aux températures et aux pressions recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses: Polymérisation ne se produira pas.

Conditions à éviter: Le produit peut se décomposer à température élevée. La formation de gaz durant la décomposition peutprovoquer une pression dans les systèmes en circuit fermé.

Matières incompatibles: Éviter tous contacts avec ce qui suit: Acides forts. Bases fortes. Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux: Les produits de décomposition dangereux dépendent de la température, de l'air fourni et de la présence d'autres produits. Les produits de décomposition peuvent comprendre, sans s'y limiter: Aldéhydes. Alcools. Éthers. Hydrocarbures. Cétones. Acides organiques. Fragments de polymère.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations toxicologiques sur ce produit ou ses composants sont dans cette section lorsque les données sont disponibles.

Toxicité aiguë

Toxicité aiguë par voie orale

Toxicité très faible par ingestion. L'ingestion de petites quantités ne devrait pas provoquer d'effets nocifs.

Comme produit. La DL50 pour une dose unique par voie orale n'a pas été établie.

Pour le ou les principaux composants:
DL50, rat, 8,639 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée
Un contact prolongé avec la peau ne devrait pas entraîner l'absorption de doses nocives.

Comme produit. La DL50 par voie cutanée n'a pas été établie.

Pour le ou les principaux composants:
DL50, lapin, > 8,000 mg/kg Estimation

Toxicité aiguë par inhalation
À température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison du faible taux de volatilité; une seule exposition ne devrait pas être dangereuse.
Comme produit. La CL50 n'a pas été déterminée.

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Un contact prolongé peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée d'une rougeur locale.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire
Peut provoquer une irritation oculaire légère et temporaire.
Des lésions cornéennes sont peu probables.

Sensibilisation
Pour le ou les principaux composants:
N'a pas provoqué de réactions allergiques cutanées lors d'essais chez les humains.

Concernant la sensibilisation respiratoire:
Aucune information pertinente n'a été trouvée.

Toxicité systémique pour certains organes cibles(Exposition unique)
Les données disponibles ne sont pas suffisantes pour déterminer la toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité pour certains organes cibles (Expositions répétées)
Les brouillards peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures (nez et gorge) et des poumons.

Cancérogénicité
Pour le ou les principaux composants: Un ou des produits semblables n'ont pas provoqué le cancer chez les animaux de laboratoire.

Tératogénicité
Aucune donnée trouvée.

Toxicité pour la reproduction
Aucune donnée trouvée.

Mutagénicité

Aucune donnée trouvée.

Danger par aspiration
Compte tenu des propriétés physiques, aucun danger d'aspiration n'est à craindre.

COMPOSES QUI INFLUENCENT LA TOXICOLOGIE:

Éther monobutylique de polyalkylèneglycol

Toxicité aiguë par inhalation
À température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison du faible taux de volatilité; une seule exposition ne devrait pas être dangereuse. Pour irritation des voies respiratoires et des effets narcotiques: Aucune donnée trouvée.

CL50, rat, 4 h, poussières/brouillard, > 5.01 mg/l Pas de mortalité à cette concentration.

Éther monobutylique de polypropylèneglycol

Toxicité aiguë par inhalation
À température ambiante, l'exposition aux vapeurs est minime en raison du faible taux de volatilité; une seule exposition ne devrait pas être dangereuse. Pour irritation des voies respiratoires et des effets narcotiques: Aucune donnée trouvée.

Comme produit. La CL50 n'a pas été déterminée.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques sur ce produit ou ses composants sont dans cette section lorsque les données sont disponibles.

Toxicité

Éther monobutylique de polyalkylèneglycol

Toxicité aiguë pour les poissons.
Sur le plan aigü, ce produit est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50/LE50/LL50 >100 mg/L chez les espèces les plus sensibles soumises à des tests).
CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h, 24,500 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques
CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, 21,000 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries
CI50, Bactérie, Essai en statique, 16 h, Inhibition de la croissance, 32,000 mg/l, Test OCDE 209

Éther monobutylique de polypropylèneglycol

Toxicité aiguë pour les poissons.
Sur le plan aigü, le produit est légèrement toxique pour les organismes aquatiques (CL50/CE50 entre 10 et 100 mg/L chez les espèces traitées les plus sensibles).

CL50, Pimephales promelas (Vairon à grosse tête), Essai en statique, 96 h, 86 mg/l, OECD Ligne directrice 203 ou Equivalente

Toxicité aiguë envers les invertébrés aquatiques
CE50, Daphnia magna (Grande daphnie), Essai en statique, 48 h, 250 mg/l, OECD Ligne directrice 202 ou Equivalente

Toxicité pour les bactéries
CI50, Bactérie, Essai en statique, 16 h, Inhibition de la croissance, 1,300 mg/l

Persistance et dégradabilité

Éther monobutylique de polyalkylèneglycol

Biodégradabilité: En se basant sur les normes rigoureuses des tests de l'OCDE, on ne peut considérer ce produit comme étant facilement biodégradable; cependant, ces résultats n'indiquent pas nécessairement que le produit ne soit pas biodégradable dans des conditions environnementales.
Intervalle de temps de 10 jours : Echec
Biodégradation: 45 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente
Intervalle de temps de 10 jours : Echec
Biodégradation: 44 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OECD Ligne directrice 301F ou Equivalente

Éther monobutylique de polypropylèneglycol

Biodégradabilité: Le produit se dégrade facilement. Les tests de biodégradabilité immédiate de l'OCDE le confirment.
Intervalle de temps de 10 jours : Passe
Biodégradation: 99 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OECD Ligne directrice 301B ou Equivalente

Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation: Pas de données disponibles.

Mobilité dans le sol

Éther monobutylique de polyalkylèneglycol

Aucune donnée trouvée.

Éther monobutylique de polypropylèneglycol

Pas de données disponibles.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination: NE PAS JETER À L'ÉGOUT, NI SUR LE SOL, NI DANS UN PLAN D'EAU. Toutes pratiques concernant l'élimination doivent être conformes aux lois et règlements fédéraux et locaux, de même qu'à ceux des provinces ou des états. Les règlements peuvent varier selon l'endroit. Seul le producteur de déchets est responsable dela caractérisation des déchets et de la conformité aux lois applicables. EN TANT QUE VOTRE FOURNISSEUR, NOUS N'AVONS PAS DE

CONTRÔLE SUR LES PRATIQUES DE MANAGEMENT NI SUR LES PROCÉDÉS DE FABRICATION DES PARTIES QUI MANIPULENT OU UTILISENT CE PRODUIT. L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS CE DOCUMENT SE RAPPORTE UNIQUEMENT AU PRODUIT TEL QU'EXPÉDIÉ DANS LES CONDITIONS PRÉVUES DÉCRITES DANS LA SECTION 3 DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE: «Composition/Informations sur les composants». POUR LES PRODUITS NON UTILISÉS ET NON CONTAMINÉS, les choix privilégiés comprennent l'acheminement du produit vers un endroit approuvé ou un spécialiste autorisé dans les domaines suivants: Incinérateur ou appareil pour la destruction thermique.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TDG Petit conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

TDG Grand conteneur
NON RÉGLEMENTÉ

IMDG
NON RÉGLEMENTÉ

ICAO/IATA
NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Conformité avec le RPC
Ce produit a été classifié selon les critères de danger du RPC; la fiche signalétique contient toute l'information requise par le RPC.

Information concernant la Loi sur les produits dangereux: classification SIMDUT
Selon le SIMDUT, ce produit n'est pas contrôlé.

Liste canadienne intérieure des substances (LIS) (DSL)
Toutes les substances continues dans ce produit figurent sur la Liste intérieure des substances (LIS) du Canada ou elles en sont exemptées.

16. AUTRES INFORMATIONS

Système d'évaluation des dangers
NFPA

Santé	Feu	Réactivité
1	1	0

Révision

Numéro d'identification: 101233146 / A208 / Date de création: 07/10/2014 / Version: 2.0
Dans ce document, les révisions les plus récentes sont marquées d'une double barre dans la marge de gauche.

Sources et références des informations
Cette FDS est préparée par les Services de Règlementation des Produits (Product Regulatory Services) et ceux des Communications des risques (Hazard communications Groups) et s'appuie sur des informations et références au sein de l'entreprise.

DOW CHEMICAL CANADA ULC recommande vivement à chacun de ses clients ou destinataires de cette fiche signalétique de la lire attentivement et de consulter, si nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de prendre connaissance de l'information contenue dans cette fiche et de tous les dangers associés à ce produit, et de bien les comprendre. L'information donnée est fournie de bonne foi et nous croyons qu'elle est exacte à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-haut. Cependant, aucune garantie n'est offerte, qu'elle soit explicite ou implicite. Les prescriptions réglementaires sont susceptibles d'être modifiées et peuvent différer selon l'endroit. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur. Les informations présentées ici concernent uniquement le produit tel qu'il est expédié. Les conditions d'utilisation du produit n'étant pas sous le contrôle du fabricant, c'est le devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation sûre de ce produit. En raison de la prolifération de sources d'information telles que des fiches signalétiques propres à un fabricant, nous ne sommes pas responsable et ne pouvons être tenus pour responsable des fiches obtenues de sources extérieures à notre entreprise. Si vous avez en votre possession une telle fiche, ou si vous craignez que votre fiche soit périmée, veuillez nous contacter afin d'obtenir la version la plus récente.